

# **CONCERTATION POUR LE PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DE L'AMANA**



**Compte rendu des ateliers de travail**

**12, 14 & 16 Octobre 2009 à Javouhey, Awala-Yalimapo, Mana**

**(+ atelier avec les Ambassadeurs le 24 Octobre 2009)**

***Auteur : Cabinet BOBRIE, Animateur et médiateur des ateliers***

## PREAMBULE

En janvier 2008, le Parc naturel régional de la Guyane (PNRG) est devenu le gestionnaire de la réserve naturelle de l'Amana. Afin d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans le temps et dans l'espace, chaque réserve doit être dotée d'un plan de gestion (décret n°2005-491 du 18 mai 2005). En regard de la convention de gestion signée avec l'Etat (n°3411 du 27 décembre 2007), le PNRG dispose d'un délai maximal de trois ans pour soumettre le plan de gestion au Comité National de Protection de la Nature (CNP).

La réserve naturelle de l'Amana (RNA) est à la croisée de différentes mosaïques (espèces/espaces/cultures/économies) autour desquelles s'articule la vie en société. Elle est, par conséquent, le reflet des spécificités de la Basse Mana tant à l'échelle régionale, nationale, qu'internationale.

Afin de favoriser une plus grande cohérence de la gestion du patrimoine de l'ouest Guyanais dans le respect des habitants et des usagers, le PNRG a souhaité que le plan de gestion soit issu d'une réflexion commune et la plus large possible. Il a donc été engagée une démarche de consultation/concertation publique. Afin de garantir l'impartialité des échanges, le PNRG a fait appel à un consultant indépendant pour animer et rendre compte des ateliers (trois bureaux d'études ont adressé une proposition au PNRG, le consultant Bobrie a été retenu).

Pour la première phase de cette démarche, le Président du PNRG, le Sénateur Maire de Mana et le Maire de Awala-Yalimapo ont lancé une invitation à tous ceux qui vivent et interviennent sur le territoire. Ces invitations ont été diffusées par :

- Affichage dans tous les commerces, restaurants, cabinets médicaux, mairies, bureaux de poste, bibliothèques, station service de Mana bourg, Javouhey et Awala-Yalimapo (26 affiches au total) ;
- Distribution d'une affichette dans toutes les boîtes à lettres de Javouhey, CD8, CD9, CD 10, Mana bourg et Awala-Yalimapo (n=761). Selon les secteurs, une traduction des thèmes a été agrafée aux invitations (h'mong, hollandais, kali'na et srana tango) ;
- Communiqué de presse sur France Guyane, Radio Ouassailles, RFO, blada et site web PNRG ;
- Mailing + voie postale aux membres du comité de gestion de la réserve, services de l'Etat, collectivités, associations et quelques privés (soit une cinquantaine d'entité + une trentaine de privés).

Le public a été accueilli à Javouhey (commune de Mana) le 12 octobre, à Awala-Yalimapo le 14 octobre et au bourg de Mana le 16 octobre. Sur chaque site, différents supports étaient disponibles (photos, carte, panneaux, dépliants) et le consultant a préparé et présenté un support (power-point) visant à présenter la réserve, le plan de gestion, la démarche de concertation et lancer les débats.

Le public s'est exprimé sur les thèmes qu'il souhaitait. Afin d'assurer un appui technique au consultant, si besoin, pour deux des trois ateliers une représentante de Réserves Naturelles de France était présente, le Directeur du PNRG pour un atelier, et l'équipe de la réserve pour les trois ateliers (conservatrice, chargé de mission, 1 garde, 2 ambassadeurs). La prise de note a été effectuée par le consultant.

En supplément, un atelier similaire a été organisé le 24 octobre à la maison de la réserve avec les ambassadeurs et les gardes.

Au total, une cinquantaine de personnes (+ 17 ambassadeurs et gardes) sont venues faire part de leurs observations, avis et propositions.

#### **Avertissement au lecteur**

*L'objectif du présent rapport est retranscrire les points qui ont été abordés et discutés par une ou plusieurs personnes lors des ateliers publics des 12 ; 14 et 16 octobre + atelier du 24 octobre 2009.*

*Il doit être lu comme un recueil d'avis, observations, commentaires, questions, propositions, etc. formulés par une ou plusieurs personnes.*

*Il vise à partager les points de vue afin de définir le (ou les) scénario(s) le (ou les) plus pertinent(s) pour une stratégie de gestion commune.*

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quelle gouvernance pour la réserve ?

Le comité consultatif de gestion, mis en place et réuni deux fois par an par le Préfet ou son représentant, n'apparaît pas à lui seul comme un cadre de concertation suffisant. Il apparaît comme dépendant d'un cadre réglementaire, restrictif ne tenant pas compte du contexte local et de la vie au quotidien (proximité du rapport à la nature).

Constituer une instance de concertation, qui pourrait plus régulièrement débattre des questions concrètes qui concernent le territoire de la réserve naturelle et qui pourrait soumettre des propositions au comité de gestion.

La consultation de la population avant les prises de décisions par ce comité s'avère aussi importante.  
(Ex des conteneurs de salade coumarou prélevés sur l'Inini avec autorisation préfectorale mais sans consultation de la population)

Nécessité de prendre en compte la multiplicité des enjeux sur la réserve (chasseurs, industriels, entreprises...)



Le nouveau plan de gestion doit prendre en compte une nouvelle forme de gouvernance, favorisant la communication avec la population.



Les propositions de cette instance pourraient se voir garantir d'être inscrites à l'ordre du jour du comité de gestion. Cette instance pourrait être une réunion préalable au comité de gestion.



Le comité de gestion pourrait informer cette instance de l'ordre du jour des comités pour avis.



Elargir le comité aux acteurs locaux concernés : chasseurs, pêcheurs, opérateurs divers.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Modalités de communication entre la réserve et la population

Sentiment que la gouvernance est l'affaire des personnels de la réserve (aucun retour d'information n'a été réalisée par les précédents gestionnaires sur la gestion de la réserve).

La Réserve n'est pas identifiée comme l'interlocuteur de proximité et manque de crédibilité dans ses moyens d'action.

Le champ de connaissance de la réserve est réduit dans l'esprit du public au thème des tortues et de l'interdiction de consommation des œufs.

Sentiment que toute information donnée, toute demande exprimée, se traduisent systématiquement par des interdictions à suivre.

Impression de la population que les alertes ne sont pas suivies d'effets (manque de réactivité des autorités).

La sanction ne pouvant être appliquée sans éducation, et l'information/formation/animation n'étant pas considérées comme missions prioritaires dans les objectifs de la RNA, quels compromis ?



La communication entre la RNA avec l'ensemble des habitants doit être améliorée pour faire comprendre que la RNA n'est pas une confiscation du territoire, mais la gestion d'un bien commun.



Donner une vision plus équilibrée de la RNA (exemple : terrain de migration des oiseaux dans les rizières/savanes, avec fréquentations saisonnières énormes et exceptionnelles),

#### Moyens mobilisables :

- Réaliser un « journal de la réserve »
- Utiliser la radio locale : Radio Ouassailles, mobiliser les associations
- Affichettes au LS, dans les écoles, dans les restaurants, à la mairie, à la Poste...
- Adapter les périodes de communication aux habitudes locales



Affirmer le rôle d'intermédiation non répressive et d'objectivité de la RNA.



Affirmer le rôle d'influence de la RNA.



Ressources « utilisables » : les gardes ; les 14 jeunes en chantier d'insertion dans un rôle de proximité vis-à-vis de la population ; des « auxiliaires de gardes » pris dans les 5 acteurs locaux (pêcheurs, chasseurs, agriculteurs).

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quels types de relations avec le public, les visiteurs, dans l'accueil, l'accompagnement ?

Ce sont principalement les restaurateurs qui renseignent les touristes (tous types d'informations), mais il y a environ 300 visiteurs/mois à la Maison de la RNA.

Chaque acteur communique des informations (relais), d'où un besoin de structurer.



Rédiger une « Charte » sur le conseil aux hébergeurs, aux artisans ; sur le recensement des besoins, la collecte des avis des touristes.

Des enquêtes ont été réalisées auprès des touristes sur la Maison de la réserve et l'accueil touristique : besoin de plus d'informations sur la totalité de la réserve (territoire réserve sur Awala-Yalimapo < 20%), sur la mangrove, sur le culturel et l'artisanat kali'na.



Améliorer la diffusion d'informations sur la RNA en fonction des retours des enquêtes.

Des affluences de touristes sont constatées dans les lieux de vente d'artisanat et pendant la période de ponte et d'éclosion.

Les touristes restent peu de temps dans les communes de la réserve.



Ces lieux peuvent être vecteurs d'informations sur les acteurs locaux du tourisme (flyers, affichettes).

En période d'affluence des tortues, des salariés en chantier d'insertion pourraient intervenir auprès des touristes (renseignements...).

Etablir un plan de communication pour donner envie aux visiteurs de rester.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quelle image pour la maison de la réserve ?

Les visiteurs ne s'arrêtent pas systématiquement à la maison de la réserve et ignorent parfois qu'ils sont sur une réserve naturelle.



- Renforcer l'attractivité de la réserve : Information, communication
- Améliorer la visibilité de l'entrée de la maison de la réserve, fléchage, fleurs
- Diversifier les activités proposées à la maison de la réserve (ouverture de la bibliothèque, diaporama...)
- Organiser des activités attractives : ateliers de vannerie, de poterie....

Les visiteurs qui connaissent AWALA assimilent la réserve aux tortues et ignorent les autres attractions (oiseaux, artisanat...)



- Améliorer l'environnement interne: signalétique sentiers, panneaux sur les oiseaux, information sur les vendeurs d'artisanat...
- Se déplacer pour parler de la réserve vers les personnes âgées, les enfants hospitalisés...
- Organiser des expositions sur des sites extérieurs sur la maison de la réserve....
- Organiser des journées portes ouvertes afin de sensibiliser l'environnement proche : familles, amis...

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quel développement pour le tourisme?

Des initiatives ont été prises par des acteurs locaux concernant la préservation de l'environnement, comme facteur d'attraction de leurs activités touristiques.



Valoriser et vulgariser ces pratiques (vitrine de la réserve ...)

- Prélèvements réguliers pour mesurer la qualité de l'eau (initié par un professionnel sur l'Acarouany)

- Constitution de supports de vulgarisation de la culture : livre-herbier , usage des plantes, recensement des arbres ... (idem)

Peu de liens établis entre locaux et touristes, peu d'échanges, plutôt de la retenue et de la prudence (pêche, chasse...).

Le tourisme représente à la fois le scepticisme (réalité de l'attraction ?) , et des craintes (sur-fréquentation ?)



Créer des activités touristiques permettant de créer le lien avec les habitants : sorties photos , sorties rizières ...

Paradoxe du manque d'offre local ,mais de la venue d'opérateurs Surinamais à clientèle européenne.



Mettre en valeur les facteurs d'attraction de la RNA : le littoral avec la mise en place de postes d'observations sur les plages. « La RNA vous ouvre l'accès à la plage ! » (mais problème de l'accès par chemins sur parcelles de riz privées).

Les infrastructures sont inexistantes ou pas aux normes (pontons, ...), les porteurs de projets sont soit hors la loi, soit en situation de risque professionnel (assurance...).



Lancer l'étude, par un architecte naval, d'un bateau traditionnel adapté aux incontournables normes UE pour le tourisme fluviomaritime.

Intervention des jeunes du chantier d'insertion pour la réalisation d'infrastructures légères.

Elaboration d'un programme de construction d'infrastructures mixtes (usages professionnels et touristiques).

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Sources de savoirs dans les réserves naturelles, transmission et valorisation

Dans la culture kali' na, la transmission des savoirs locaux est difficile à pérenniser.

Et ce sont souvent des chercheurs étrangers qui récupèrent les données des « gangans » et en font des livres.



Un retour pédagogique sur les études techniques réalisées par l'extérieur (faune, flore) doit être faite pour la population, permettant :

- d'inciter les anciens à la transmission de leurs savoirs
- de comparer cet apport de connaissances techniques avec les savoirs locaux.

Il est utile de disposer d'éléments d'information pour la gestion de son territoire (ex : suivi de l'érosion marine) comme facteur d'anticipation et d'implication de la population sur l'environnement.



La réserve peut servir de relais pour la transmission des informations dont elle dispose.

Elle doit aussi jouer de son rôle d'influence pour obtenir des telles études ou éléments de connaissance (photos satellite SEAS, etc.)

Bénéficier des études menées sur la RNA (spécifiques type tortues et oiseaux, ou d'approche globale, type mouvements de côtes exceptionnellement rapides).



Obligation conventionnelle (accès autorisé sous conditions de production des résultats), ou réglementaire (arrêté préfectoral) ?

La communication de savoirs locaux à des personnes extérieures (RNA comprise) est ressentie comme cause potentielle de répression.



Affirmer le rôle d'intermédiation non répressive et d'objectivité de la RNA.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quelles solutions face aux prélèvements d'œufs de tortues, à la collecte des crabes ?

#### Habitudes alimentaires

Les œufs de tortues faisant partie intégrante des habitudes de consommation et la législation ne permettant aucun prélèvement, une solution intermédiaire doit être trouvée. A ce jour la réserve est assimilée à cette interdiction ce qui provoque un point de blocage important.

→ Demande de la population :

Une autorisation de collecte limitée et selon les modes traditionnels (à la ponte, et non par sondages destructeurs)

#### Commercialisation

Les œufs sont consommés dans un contexte festif, mais aussi couramment ; le prix de vente au Surinam est de 1€ / pièce (où la collecte est interdite et sanctionnée à 3 € l'œuf ...)

#### Prélèvement des crabes :

En dehors de la consommation familiale raisonnée et saisonnière, la ressource est pillée, les crabes sont prélevés en grosse quantité toute l'année, et parfois au moyen de versement de gasoil dans les trous de sable.



Mise en place de quotas , périodes règlementées ou toute mesure permettant à la fois de prendre en compte les habitudes des habitants, la maîtrise des quantités prélevées, et d'éviter la destruction de nids entiers devraient être intégrées dans le plan de gestion.



Insister sur le délit de commercialisation, et réprimer à l'exemple du Suriname.  
Rechercher un accord avec les autorités surinamaises sur une répression chez elle également sur les œufs provenant de Guyane.



Réglementer les périodes autorisées par un arrêté préfectoral.  
Réprimer la commercialisation en dehors de ces périodes, et les pratiques destructrices.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quelles solutions pour la pêche ?

- Des tapouilles surinamaises enfreignent la réglementation :
- 8 à 10 bateaux de 12 à 15 m de long en permanence le long des côtes, sans respect des zones frontalières
  - Des filets dérivant jusqu'à 20 km de long
- Dans les criques, fleuves, pri-pri :
- Filets non relevés pendant plusieurs semaines
  - Pêche abusive d'espèces interdites au Suriname (atipa)

#### Conséquences :

- Approvisionnement de la population auprès des pêcheurs « irréguliers » au détriment des pêcheurs locaux
- Prélèvements abusifs (tous types d'espèces) et disparitions d'espèces (atipa, mais aussi caïmans piégés dans des filets de criques...)
- Pertes importantes

Les tortues détruisent les filets des pêcheurs locaux. La RNA et WWF remboursaient les dégâts il y a quelques années. Plus de financements actuellement.  
Nota : des cadavres de tortues provenant de tueries en mer (tortues prises dans les filets des pêcheurs)



Introduire un permis de pêche RNA (réglementer pour valoriser).



Réglementer les zones autorisées par un arrêté préfectoral (périodes de régulation...).



Interroger le Suriname sur des pratiques réglementaires apparemment efficaces qu'il a pu mettre en œuvre.



Attribution aux pêcheurs locaux des filets confisqués lors des arraisonnements des bateaux en pêche illégale sous réserve de la détention d'un permis de pêche RNA ?

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Quelles solutions pour la chasse ?

Carnages constatés (oiseaux des rizières, ibis et gibiers).



Réglementer les zones autorisées par un arrêté préfectoral (périodes de régulation, quotas...).

Pression croissante des chasseurs extérieurs (Guyane, Antilles).



Nommer un « responsable local » par bourg, investi d'autorité, pour informer les chasseurs, contrôler les pratiques, et sanctionner le cas échéant.

Souhait de préserver la transmission entre générations de la pratique (1famille =1 ou plusieurs chasseurs).



Introduire un permis de chasse RNA, ou a minima une formation obligatoire sur les espèces protégées.

Refus des interdictions totales et définitives , comme heurtant la tradition.



Procéder par interdictions temporaires, sur des périodes alternatives pour reconstitution des populations ; exemple : Ibis 5 ans d'interdiction / 5 ans d'autorisation, etc.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Points divers

#### FISCALITE / RESSOURCES FINANCIERES

Faiblesse voire absence des moyens des collectivités locales.



Quelles ressources fiscales ?

Taxe de séjour , Parkings payants, Régulation de l'accès, Parkings périphériques, et acheminement par navettes, Contrepartie = cartes de résidents ?

Autres ressources financières en fonction des projets (PO Amazonie...).

Questions de l'indemnité par l'Etat de l'occupation et du gel partiel de partie du territoire du fait de la RNA.

#### CHIENS ERRANTS

Les chiens errants constituent une menace importante pour les œufs .

Ils sont aussi un facteur répulsif pour les visiteurs.



Campagnes de stérilisation et d'euthanasie par la RNA possibles, arrêtés municipaux et préfectoraux à prendre.

#### GESTION DES DECHETS

Mauvaises pratiques locales et des visiteurs : abandons, jets (200 kg ramassés sur les plages par les jeunes du chantier d'insertion).



Règlementation/sanction par les gardes ?

Travail additionnel de collecte à poursuivre par la RNA.

Collecte assurée, décharge réhabilitée, mais insuffisant.

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### La pratique agricole, les abattis et la pollution

Inquiétude face au manque d'information et de moyens pour faire face (rapport à la situation sur le Haut Maroni) :



Les informations détenues par la réserve doivent être communiquées à la population, et vice-versa.

- Crainte de la qualité de la plage : 7 dérivés du DDT ont été relevés sur la plage d'Awala

Affirmer le rôle d'influence de la RNA.

- Crainte des pesticides des rizières (mais bonnes relations avec les riziculteurs : l'ASA /gestion des canaux siège au comité de gestion).

- Crainte des phytosanitaires et des engrais des Hmongs de Javouhey (descente par l'Acarouany) et des Haïtiens du CD8. (notamment produits illicites achetés au Suriname)

- Des déboisements sauvages sont constatés, à vocation d'abattis et de charbon de bois (masqués par un rideau végétal), qui ne sont pas aujourd'hui réprimés comme ils devraient l'être.

- Abattis sur la réserve (notamment en zone B hyper protégée) : par manque d'information?

## AVIS ET OBSERVATIONS RECUEILLIS

## ORIENTATIONS PARTAGEES DE GESTION

### Interdictions ou régulations ?

La population a assimilé les diverses interdictions avec la création de la réserve naturelle . Or pour les œufs , ceux-ci ont été interdits de prélèvements en 1986, la réserve a été créée en 1998.

La prise de conscience de la réglementation s'est fait en même temps que la création de la réserve.

L'interdiction et la répression sans prise en compte des facteurs locaux vouent à l'échec tout effort collaboratif entre la réserve et la population.

Le contenu du plan de gestion doit permettre de préserver la ressource des contraintes actuelles.

Quel rapport gagnant/gagnant ?

Afin de préserver les ressources de la réserve de tout pillage et après consensus sur ces points et stratégie commune définie, il s'avérera nécessaire de sanctionner.



Informar la population que les interdictions sont antérieures à la création de la réserve.



Mise en place d'une stratégie commune : institutionnelle et de la population :

Préférer des périodes de régulation pour reconstitution à des interdictions totales et définitives ;

Tenter des expérimentations de régulations sur des cibles précises (atipa).

Revoir l'interdiction totale de coupes de bois, même raisonnées et pour des besoins légitimes (carbets, ...).

Prendre en compte le déplacement de la population: les habitants des sables blancs, déplacés, veulent continuer à prélever sur leur ancien territoire de vie, et y faire des abattis.



Les gardes vont être assermentés après formation (mais crainte de les voir désarmés au sens propre devant les chasseurs, et au sens figuré devant la population lorsque il faut verbaliser son voisin, son parent...).

Prévoir une période intense de tolérance zéro à combiner avec une forte action d'information (jeunes, associations, ...) et éviter le saupoudrage.